

COMMUNIQUE DE PRESSE :

LYCEE TONY GARNIER DE BRON (69) PREAVIS DE GREVE POUR LE 26 MAI 2015

DEMANDE DE MESURES DE REPARATION POUR LA COLLEGUE VICTIME DE HARCELEMENT RACISTE ET ANTISEMITE

Nous nous adressons à vous une nouvelle fois pour médiatiser le soutien qu'une très large majorité des enseignants du Lycée Professionnel Tony Garnier de Bron a apporté à leur collègue contractuelle, victime de harcèlement raciste et antisémite de certains de ses élèves.

Le chef d'établissement, sous la menace d'un dépôt de plainte des parents des élèves auteurs de ces actes racistes, a systématiquement minimisé les témoignages écrits de la victime. Des caricatures racistes et antisémites ont été saisies par la collègue, puis remises au proviseur qui les a finalement jetées.

Ensuite, il a refusé la tenue de conseils de discipline, préférant parler de « ressenti » pour qualifier les actes graves et répétés vécus par la collègue.

Cette situation a été très difficile pour la victime qui après plusieurs semaines a « craqué ».

Choqués et indignés, les enseignants ont fait 4 jours de grève du 5 au 11 mai. Une lettre ouverte adressée à madame la ministre de l'éducation nationale a été transmise aux médias.

Au harcèlement raciste s'est ensuite ajouté une attaque visant à décrédibiliser le témoignage de la victime de la part de toute la chaîne hiérarchique qui a soutenu le proviseur. Lors des rencontres avec les représentants de la rectrice, à plusieurs reprises, des propos humiliants ont été tenus pour faire plier cette enseignante au statut précaire et préserver le chef d'établissement des démarches entreprises par les familles des auteurs de ces actes.

La LICRA nous a apporté son soutien. Un premier courrier a été envoyé à la rectrice de l'académie de Lyon, attestant de la réalité du harcèlement raciste. Un autre courrier de la LICRA demande à madame la rectrice de mettre en œuvre des mesures de réparation.

Nous sommes tous profondément choqués de voir que « l'esprit du 11 janvier » est à géométrie variable dans l'éducation nationale. Si le racisme et l'antisémitisme sont le fait de jeunes de « bonne famille », c'est semble-t-il à l'enseignante victime et à tous ses collègues de l'accepter comme un simple « ressenti ».

La tranquillité d'un chef d'établissement est-elle à ce prix ? Nous pensons évidemment que non.

Sans réponse du rectorat, nous avons déposé un préavis de grève pour mardi 26 mai 2015. Le rectorat doit reconnaître que les actes subis par la collègue relèvent du harcèlement raciste et antisémite et qu'en conséquence une mesure de réparation forte doit être proposée.

Merci par avance pour l'attention que vous porterez à notre action.

contacts :

Olivier FREZZA-BUET
Prof maths-sciences
CGT éduc'action
06 87 19 27 31

BOUVARD Philippe
Prof lettres-histoire
SUD éducation
06 32 72 80 13